

# GRÂCES



BULLETIN MUNICIPAL

N°79

### Horaires de la Mairie

#### **Lundi :**

8H15– 12H15 / 14H – 17H

#### **Mardi, Jeudi, Vendredi :**

8H15 –12H15 / 13H30 –17H

**Mercredi :** 8H15 –12H15

**Samedi :** 9H00 – 12H00

**La Mairie est fermée  
le samedi matin pendant  
les vacances scolaires.**

Contact mairie : 02 96 40 21 21

Email : [accueil@mairiegraces.fr](mailto:accueil@mairiegraces.fr)

Site : [www.graces.fr](http://www.graces.fr)

### Dans ce numéro :

LE MOT DU MAIRE	3
Le CMJ	4
AMÉNAGEMENTS	6
LES ÉCOLES	7
PERISCOLAIRE	11
BIBLIOTHÈQUE	12
CCAS	13
BUDGET	14
ACCESSIBILITÉ	15
SOLIDARITÉ	16
C'est arrivé près de chez vous	18
BIODIVERSITÉ	20
EXPRESSION	21
ASSOCIATIONS	23
HISTOIRE	36
AGENDA	38



**Grâces, mairie**

Pour vous informer,  
nous éditons un bulletin,  
où vous pouvez retrouver toutes les associations :

**Deux fois par an en août et février  
acheminé chez vous**

Et sur le site de la mairie



Directeur de publication:

**LE GOFF Yannick**

Responsable de

Rédaction :

**BRIENT Stéphane**

Dépôt légal :

**Février 2026**

Impression :

**ROUDENN GRAFIK**

Tirage

1450



Chères Grâcieuses, chers Grâcieux,

2026 vient d'arriver et il n'est pas trop tard pour vous souhaiter une bonne et heureuse année. Blaovez mad !

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement n'ont pas été dépassées. Nous pouvons remercier les services administratif et technique ainsi que le scolaire pour leur sobriété. Les chiffres définitifs de 2025 ne sont pas encore connus, mais je peux confirmer qu'ils sont en équilibre, donc fiables.

Je peux quand même vous transmettre un chiffre : l'encours de la dette par habitant au 31 décembre est de 813 euros, soit 5.85 années de désendettement.

Début décembre, par sécurité, nous avons demandé une ligne de trésorerie car nous n'avons pas pu obtenir les versements des soldes des subventions accordées par l'Etat, le département, et l'agglomération.

Permettez-moi maintenant, de vous faire part de perspectives prochaines :

L'acquisition de deux maisons au bourg entre le restaurant et la boulangerie par le biais de l'EPF (L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER). Il sera notre financeur, pour la mise en place de ce projet. Nous envisageons d'y installer deux cabinets médicaux afin de pouvoir accueillir des médecins, des sage-femmes ou tout autre service de santé, qui serait très utile à notre population.

Par ailleurs, certains groupes de jeunes se réunissent sur la commune, à l'abri des regards, pour consommer du protoxyde d'azote et d'autres produits néfastes. Ce phénomène est particulièrement inquiétant, car ces pratiques entraînent de graves atteintes au cerveau et à la santé en général. J'espère et souhaite vivement qu'une loi soit adoptée afin d'interdire ce produit. Nous constatons également de nombreuses incivilités et dégradations sur la commune : des sanitaires incendiés et détériorés, le boulodrome vandalisé, ainsi que l'aire de loisirs de Kerpaour.

Face à cette situation, une réflexion est engagée concernant la mise en place éventuelle de dispositifs de vidéoprotection. Ce sujet fera l'objet d'échanges et de débats lors du prochain conseil municipal.

Notre commune est dynamique et animée par un tissu associatif riche et engagé, dont les membres sont à votre disposition pour vous accueillir. Que ce soit pour la pratique sportive, les activités culturelles, le théâtre ou bien d'autres domaines, chacun peut y trouver sa place.

N'hésitez pas à pousser la porte de la mairie : nos équipes sont à votre écoute et toujours prêtes à vous accompagner, dans la mesure du possible.

Voilà, tout le conseil et moi nous vous disons à bientôt.

Yannick LE GOFF

## REFERENTS

### REFERENTS DE QUARTIERS

Nous avons mis en place des chaucidous dans certains quartiers de la commune, sur la demande des habitants. les rues de Keravel, Kerpaour, collège, Gourland, château de Keribot. Cette fonction permet d'avoir de chaque côté de la voie, une piste cyclable. Attention, vitesse limitée à 30 km/h!

Les réunions pourront reprendre après les élections.

## SÉBASTIEN LE MEAUX

Lors de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le 9 janvier dernier, nous avons eu le privilège d'accueillir M. Sébastien Le Meaux, Grâcieux d'origine et « handisportif » hors norme connu aujourd'hui mondialement.

Il va connaître un premier coup dur à l'âge de 17 ans suite à une maladie affectant définitivement sa vue. En situation de handicap, il va réagir et à force de persévérance, Sébastien va se forger jeune un palmarès international impressionnant dans l'handisport.

En parallèle, il devient éducateur sportif et professeur de judo.

Dans le judo, en handisport, il deviendra champion du Monde et d'Europe dans sa catégorie, double médaillé paralympique judo (médaillon d'argent à Sydney en 2000 et de bronze à Athènes en 2004), il ne cumule pas moins de 60 sélections en équipe de France de Judo Handisport, impressionnant !

S'en sont suivis différents défis sportifs comme l'obtention de 15 titres nationaux en pirogue avec un record du monde de la traversée de la manche Plymouth-Cherbourg (139 km en 11H00) ou encore la découverte du continent américain en parcourant avec son binôme, Stéphane Leblond, qui lui sert de guide, les 750 km de la « Yukon River Quest », le mythique fleuve des chercheurs d'or au Canada. Pour finir, il se classera 2ème après 60 heures d'effort et 10 mois de préparation !

Il s'est frotté aussi au cyclisme en tandem ou il termine vice-champion de France en course en ligne...

Les exploits sportifs se sont donc poursuivis, Sébastien se forgeant une belle carrière handisportive mais il a dû revoir ses plans en 2023 à la suite d'un accident de la route qui lui a fait perdre sa jambe droite.

A ce moment-là, le soutien de ses proches a été un moteur pour Sébastien qui pensait ne plus pouvoir enseigner le judo ni reprendre les compétitions et sa résilience, sa ténacité, son courage, son endurance ont fait que Sébastien va réussir à se réconcilier avec la compétition de haut niveau dans l'handisport en décrochant le titre de champion d'Europe de Para Ju-Jitsu (cousin du judo) début octobre 2025 en Belgique soit un an et demi après son amputation ! Suivi du sacre de champion du monde dans cette même discipline (championnat qui s'est déroulé à Bangkok en Thaïlande début novembre 2025 !). Nous précisons que ces titres remportés par Sébastien l'ont été grâce à son partenaire et complice, M. Lucas Deport.

Merci Sébastien pour cet exemple de parcours de vie, merci de nous montrer que le handicap n'enlève rien mais apporte beaucoup au contraire et que le sport est un moyen d'insertion et d'inclusion formidable ! Sans compter tes engagements associatifs et scolaires qui servent de tremplin pour transmettre de belles valeurs inclusives...auprès de nos jeunes en particulier.

Bonne continuation dans ta vie sportive et humaine et à bientôt dans ta commune de cœur, Grâces.



## Le médaillé et le porte-drapeau

Yves Le Cabec (médaillé de la Légion d'Honneur) et Christophe Even (porte drapeau de la Légion d'Honneur) se sont retrouvés et salués lors de la cérémonie du 11 Novembre 2025 au monument aux morts de Grâces.

**Yves**, 85 ans, au passé de civil et ancien officier de marine a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur en raison de mérites éminents. Cette distinction a été proposée par le Préfet des Côtes d'Armor, Jacques Barthélémy, de la Ministre Dominique Voynet et du Président de la République, Jacques Chirac, par décret du 30 décembre 2000. La décoration a été remise par Claudy Lebreton, Président du Conseil Général des Côtes d'Armor le 8 décembre 2001.

La Légion d'Honneur est la plus élevée des distinctions nationales, créée au lendemain de la Révolution par Napoléon Bonaparte. Elle récompense chaque année environ 2200 Français et 300 étrangers. Elle compte 77 000 membres. 82 % des Légionnaires sont Chevaliers. En 2023, 1 858 personnes ont été distinguées dont 1 170 à titre militaire. Elle récompense les mérites individuels acquis au service de la Nation, dans toutes les activités, qu'elles soient civiles ou militaires. L'Ordre comporte 3 grades : Chevalier, Officier et Commandeur, et deux dignités : Grand Officier et Grand-Croix.

**Christophe**, 60 ans, agent technique principal à la mairie de Grâces depuis 2013, est devenu le porte-drapeau officiel de la Légion d'Honneur depuis le 16 janvier 2001. Après avoir été porte-drapeau de l'U-FAC (Union Française des Associations de Combattants), pendant 7 ans, il s'est naturellement porté volontaire pour représenter la Légion d'Honneur. Il participe à 25, voire 50 cérémonies départementales par an.

Les porte-drapeaux sont des bénévoles, anciens combattants ou non assurant, lors des manifestations patriotiques, le service du port du drapeau tricolore de leur association. Cette mission est hautement symbolique lorsque le porte-drapeau rend hommage au nom de la Nation française, aux combattants ou aux disparus. Il se doit donc d'assurer sa fonction avec dignité et constance. Il doit se présenter, dans une cérémonie officielle avec une tenue vestimentaire irréprochable : un pantalon gris ou une jupe grise et un blazer bleu-marine, un costume sombre, des gants blancs en respect de l'emblème porté, une coiffe et une cravate obligatoire.



Yves Le Cabec, à gauche sur la photo et Christophe Even à droite



### PORTRAIT

Sous l'impulsion de quelques jeunes Grâciennes avant l'été, un projet un peu fou s'est concrétisé.

Pour la première fois dans l'histoire de notre club de A.S Grâces créé en 1967, une équipe U15 féminine fait dorénavant partie de la structure.

Le groupe compte onze joueuses, de niveaux divers, et il ne demande qu'à s'étoffer. Le premier trimestre sera consacré à l'entraînement et aux matchs amicaux, puis elles commenceront un championnat en janvier.

Une véritable fierté, pour le club évidemment, mais aussi pour toutes les personnes qui se sont investies dans ce magnifique projet.

# AMÉNAGEMENTS



Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures communales, des travaux ont été menés sur la route du Château de Keribot. Ceux-ci ont porté sur le renouvellement des canalisations, afin d'assurer la fiabilité et la pérennité des réseaux, ainsi que sur l'effacement des réseaux aériens, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité.

La réfection complète de la chaussée a également permis la réalisation d'un chaucidou, favorisant un partage apaisé de la voirie entre les automobilistes et les usagers de mobilités douces.

Dans le cadre de la modernisation de l'éclairage public, les anciens foyers, âgés de plus de 30 ans, ont été remplacés par des luminaires à technologie LED. Cette opération a permis d'améliorer la qualité de l'éclairage tout en réduisant significativement la consommation énergétique et les coûts de maintenance.



Ce renouvellement s'inscrit dans une démarche de sobriété énergétique et de respect de l'environnement, tout en renforçant la sécurité et le confort des usagers de l'espace public.



Au boulodrome, des travaux d'amélioration ont été engagés avec la pose de panneaux translucides en façade, permettant d'apporter davantage de luminosité naturelle à l'équipement. La fermeture prochaine des trois entrées ont également été programmées afin d'améliorer le confort des utilisateurs et la fonctionnalité des installations.

La réfection des chenaux a été réalisée afin d'améliorer l'écoulement des eaux et de préserver durablement les installations du boulodrome.

À l'école maternelle Les Korrigans, les jeux extérieurs ont été remplacés afin d'offrir aux enfants des équipements plus sûrs, adaptés et conformes aux normes en vigueur.

À l'école élémentaire « *la fontaine* », le dispositif d'alarme incendie a été renforcé par l'installation d'un système lumineux dans chaque salle de classe, en complément de l'alarme sonore déjà existante.



Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité routière, des aménagements ont été réalisés dans différents quartiers de la commune, sur une longueur totale de 7 km. La rue de la Madeleine reste à aménager et fera l'objet d'une intervention ultérieure.

Des travaux ont été réalisés à la mairie, comprenant l'abaissement du plafond, la réfection de l'étanchéité des verrières ainsi que la reconstruction d'une cloison avec isolation au niveau du bureau d'une secrétaire, afin d'améliorer le confort et les conditions de travail.



## LE VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas aller voter, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance (le mandataire) qui votera à votre place. Le mandataire peut être inscrit dans une autre commune, mais il devra venir voter dans votre bureau de vote. Un mandataire ne peut avoir qu'une seule procuration établie en France.

Il est possible de faire une demande de procuration :

**Directement à la Gendarmerie, ou Commissariat, muni d'une pièce d'identité.**

Il est conseillé d'anticiper votre demande de procuration afin qu'elle puisse être prise en compte pour le scrutin.

**Ou en ligne via le site « <https://www.maprocuration.gouv.fr/> »**

Vous devrez ensuite faire valider votre procuration en vous déplaçant physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie, dans les deux mois qui suivent. Vous aurez à présenter un titre d'identité et votre référence d'enregistrement « Maprocuration ».

Il est cependant désormais possible d'effectuer une dématérialisation complète de la procuration pour les détenteurs de la carte d'identité numérique et d'une identité numérique certifiée.

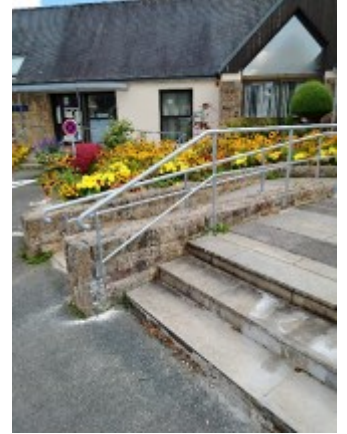
### ETAT CIVIL

- ◆ 9 Reconnaissances
- ◆ 23 Naissances
- ◆ 10 Mariages
- ◆ 3 Pacs
- ◆ 53 Décès (26 sur la commune+27 transcriptions)
  - ◆ 2 Changements de noms
  - ◆ 1 Changement de prénoms

# ACCESSIBILITÉ



Nous avons acté la fourniture et la pose par la SARL Mécarmor Blanchard de Ploumagoar, de deux mains courantes sur la rampe d'accès qui mène à la salle des cérémonies de la Mairie pour un montant de 1139,21 Euros H.T. Soit 1367,05 Euros T.T.C. La mise en place a eu lieu en août 2025.



## PRÊT D'UNE RAMPE D'ACCÈS AMOVIBLE.

Vous devez accueillir prochainement une personne à mobilité réduite, vous subissez momentanément un accident de la vie (exemple : vous vous êtes fracturé une jambe) ..., la commune vous propose gratuitement pour vous aider ponctuellement, le prêt d'une rampe d'accès amovible en échange du versement d'une caution d'un montant de 350 euros et d'une copie de votre pièce d'identité.

Cette rampe vous permettra de franchir des obstacles comme des marches (avec une hauteur maximum de 50 cm) et facilitera ainsi vos différents déplacements ou ceux d'un proche.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, veuillez vous rapprocher du service d'accueil de la mairie :

02.96.40.21.21.

## REFORME DU FINANCEMENT DES FAUTEUILS ROULANTS : UNE VERITABLE REVOLUTION, FRUIT D'UN LONG COMBAT.

Depuis les années 70 et l'arrivée des fauteuils électriques en France dont les premiers ont été introduits illégalement par un futur adhérent de l'AFM-Téléthon ! Nous avons cessé de nous battre pour améliorer la qualité des fauteuils et leur accessibilité financière.

En 2005, les personnes en situation de handicap ont obtenu, au titre du droit à compensation des incapacités, de nouveaux dispositifs permettant de mieux financer les fauteuils.

Il aura fallu encore 20 ans de plus pour obtenir une avancée fondamentale : la prise en charge à 100% des fauteuils roulants et de leur adaptation nécessaire par la Sécurité Sociale à compter du 1er décembre 2025 !

Ainsi, l'Etat s'engage à supprimer les multiples financeurs, les restes à charge insupportables et les délais de traitement et de réponse interminables !

Aujourd'hui, les textes réglementaires sont sortis. Pour toutes les demandes effectuées à partir du 1er décembre, il ne devrait plus y avoir qu'un seul financeur : la caisse d'assurance maladie. Ce seul financeur devant donner une réponse dans un délai maximum de 15 jours ou de deux mois selon le type de fauteuil. Sans réponse dans ce délai, le silence vaudra accord.

Le remboursement sera intégral, sans reste à charge. Un dispositif complémentaire sur devis permettra la prise en charge, intégrale par l'assurance maladie, de chaque adaptation spécifique.

Attention ! Une période de « rodage » sera probablement nécessaire avant que tout fonctionne parfaitement et face à ce bouleversement majeur tant attendu pour les personnes en situation de handicap, les associations vont rester vigilantes quant à l'application de cette réforme ! Les promesses doivent être tenues !

## MARTIN BUFFET

Dans le cadre des animations proposées à Grâces pour l'A.F.M. Téléthon 2025 nous avons accueilli un artiste-peintre en situation de handicap, Martin Buffet, résidant à Saint-Briec. Son exposition intitulée « Le temps d'une marée » nous a permis de découvrir 11 grandes toiles qui ont été exposées du 03 au 10 décembre 2025 pour la première fois dans la salle La Lanterne « E.M.C. ».

Martin est diplômé de l'école supérieure d'arts et design de Brest, (tout nouveau lauréat de la Fondation Banque Populaire), c'est un artiste innovant, reconnu pour sa démarche unique de création en milieu aquatique. Martin accepte son handicap et c'est sous l'eau qu'il a décidé de s'exprimer depuis 4 ans, il se sent ainsi plus libre d'affronter les défis physiques liés à son handicap, ses mouvements sous l'eau lui permettant d'exprimer sa créativité de manière plus facile.



Paroles de Martin : « Je peins mes toiles entièrement sous l'eau en appliquant sur mes toiles un médium vénitien pour permettre à la peinture à l'huile de rester sur le tableau. Je suis en situation de handicap : sous l'eau, je me sens bien et mon corps retrouve des sensations. »



« Une fois sous l'eau, je sors mes tubes et je peins au couteau ou même au doigt. Aujourd'hui, nous sommes 10 peintres dans le monde seulement à peindre sous l'eau et je suis le seul en situation de handicap ! »

Un public nombreux composé entre autres de scolaires du collège Albert Camus de Grâces est venu voir cette exposition. Normalement une suite va être peinte par Martin, nous lui donnons rendez-vous avec grand plaisir à Grâces pour la suite des aventures de Léonie, magnifique danseuse aquatique qui rêve de devenir une sirène !

VIP pour « Very Important Parking ».

Une application gratuite et géolocalisée pour venir en aide aux personnes en situation de handicap a été créée en 2024 par Philippe Croizon et Thierry Garot. L'objectif de cette nouvelle aventure ? Permettre aux personnes handicapées titulaires de la carte C.M.I. (Carte Mobilité Inclusion) de repérer les places de stationnement réservées dans toute la France, très belle initiative !





# CMJ

## Le nouveau CMJ 2025/2026

Après les nouvelles élections du dernier trimestre 2025, voici le nouvel effectif du Conseil Municipal des Jeunes :

La mairesse : Albane Milonnet, le premier adjoint : Valentin Lagadec, la 2<sup>ème</sup> adjointe : Leïla Girondeau

Et puis les conseillers et les conseillères : Martin Boudier, Ismaël Boutarène, Héloïse Fourmy, Malo Guilcher-Lubin, Romane L'orguilloux, Callie Le Friec, Antoine Le Gall, Lola Le Mignot, Marcus Monnet, Flori Testu, Romain Winniczek et Anna Ziegler



Sylvain Girondeau, responsable de la commission en présence du nouveau CMJ 2025/2026

## Collecte des idées des commissions évènements et aménagements

- Faire venir la gendarmerie à l'école pour sensibiliser les enfants sur les consignes de sécurité à respecter en vélos et trottinettes.
- Rappeler sur le panneau d'information les consignes à respecter aux abords de l'école. (cigarettes, déchets, stationnement).
- Organiser une marche verte (ramassage des déchets dans la commune)
- Installer des projecteurs au niveau du city parc
- Installer un filet pare-ballon dans la cour de l'école à l'endroit où on joue au foot.
- Fabriquer des bancs en palettes à installer au bord des allées douces.
- Fabriquer des nichoirs à chauve-souris et oiseaux.



Une vente de crêpes pour la chandeleur au profit d'une association, était prévue le lundi 2 février 2026. Elle a dû être reportée ultérieurement malheureusement.

(L'affiche pour cet évènement sera conçue par Albane et sera validée par Valentin, Leïla, Héloïse, Romane, Callie et Antoine). Prix de vente 3€ les 6 crêpes. **L'association Rêves de clown** a été retenue.



# Centre de loisirs 2026

**Nous vous invitons à compléter une pré-inscription.**

Pré-inscription du 9/02/26 au 13/03/2026

(retour en mairie avant le 13/03/2026)

Attention, ce formulaire est une préinscription. Le dossier d'inscription définitif sera à compléter avant le 15 juin 2026 auprès du service administratif de la mairie.

Pour les enfants scolarisés à Grâces, les dossiers « familles » seront distribués dans les classes au mois de mai 2026.

Nous vous rappelons que les journées inscrites sur le dossier d'inscription seront définitives, en cas d'absence, il faudra fournir un justificatif.



**Le centre 2026 se déroulera du  
lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2026**



*Carnaval en février sur le thème des 4 saisons*

# accueil périscolaire

L'accueil périscolaire offre tous les jours scolaires et les mercredis de l'année un temps d'activités apprécié des enfants et des parents.

L'accueil périscolaire est ouvert aux élèves scolarisés des écoles maternelle et élémentaire de la commune le matin **entre 7h30 et 8h20**, sur la pause méridienne (repas) et le soir **entre 16h40 et 19h** et un goûter est proposé aux enfants lors de cet accueil.

Les mercredis, nous accueillons, sur les inscriptions auprès du service, les enfants scolarisés ou non à Grâces (les enfants des communes voisines sont bienvenus dans la limite des places disponibles). Les horaires du mercredi sont de 7h30 à 18h30. C'est l'occasion pour les enfants de participer avec les animateurs et animatrices à des activités pour leur bien-être physique, moral et affectif.

Les activités sont variées et s'adaptent à la thématique choisie pour l'année par l'équipe d'animation et à la saisonnalité.

# TARIFS MUNICIPAUX 2026

## ESPACE MULTICULTUREL ET TOURISTIQUE

<u>MANIFESTATION (grande salle de 9h à 9h sauf ½ journée)</u>	<u>GRÂCIEUX</u>	<u>EXTÉRIEURS</u>
Location 2 jours de suite	620 €	850 €
Location 1 jour (repas)	430 €	615 €
Location ½ journée (préparation ou ménage évènement familial)	75 €	95 €
Location 1 jour supplémentaire préparation de la salle	150 €	190 €
Réveillon dansant	640 €	750 €
Bal – fest noz/deiz – loto – soirée dansante	370 €	560 €
Foire – brocante – salon – show room	310 €	445 €
AG – conférence – congrès – réunion – tournoi à la journée	310 €	445 €
Journée réunion & AG avec repas	430 €	615 €
½ journée réunion & AG sans repas	150 €	225 €
Arbre de Noël (gratuit pour les écoles de Grâces)	210 €	360 €
Manifestation culturelle (théâtre – cabaret – autres manifestations culturelles)	210 €	360 €
Concert	850 €	950 €
Répétitions (pour 3 heures)	50 €	55 €
Forfait journée répétition	100 €	105 €
Cérémonie obsèques	150 €	225 €
<u>Caution</u>	<u>1000 €</u>	<u>1000 €</u>

## PETITE SALLE DE L'ESPACE MULTICULTUREL

<u>MANIFESTATION</u>	<u>GRÂCIEUX</u>	<u>EXTÉRIEURS</u>
Location 2 jours de suite	240 €	275 €
Location 1 jour	120 €	145 €
Location ½ journée	60 €	80 €
<u>Caution</u>	<u>1000 €</u>	<u>1000 €</u>

### LOCAL ASSOCIATIF DU PRESBYTERE

<u>MANIFESTATION</u>	<u>TARIFS</u>
Location 1 jour	80 €
Réunion associations communales	gratuit

## SALLE DES ASSOCIATIONS

<u>MANIFESTATION</u>	<u>TARIFS GRACIEUX</u>	<u>TARIFS EXTE-RIEURS</u>
Location 1 jour (9h – 9h)	145 €	155 €
Location 2 jours (9h – 9h)	220 €	235 €
Location ½ journée + réunion hors associations de Grâces et organismes exté-rieurs	75 €	80 €
Location soirée 17h – minuit	75 €	80 €
Réunion associations communales	gratuit	
Location pour café d'enterrement	Gratuit	50 €
Location à l'heure	Gratuit	12 €
<u>Caution</u>	<u>500 €</u>	<u>500 €</u>

## SALLE DES FÊTES – PLACE ANDRÉ BARDOUX

<u>MANIFESTATION</u>	<u>GRÂCIEUX</u>	<u>EXTÉRIEURS</u>
Location 2 jours de suite (sans vaisselle)	220 €	240 €
Location 1 jour (sans vaisselle)	140 €	170 €
Location ½ journée	75 €	90 €
Réunion association	Gratuit	90 €
Réunion hors association	70 €	80 €
Location pour café d'enterrement	Gratuit	50 €
Location à l'heure	Gratuit	12 €
<u>Caution</u>	<u>500 €</u>	<u>500 €</u>

### MATÉRIEL

<u>MATÉRIEL</u>	<u>TARIFS</u>	<u>CAU-TION</u>
Chaise à l'unité	0.50 €	
Banc à l'unité	1.50 €	
Table pliante 6 personnes à l'unité	1.50 €	
Sono	30 €/jour	240€
Rampe d'accessibilité	<b>gratuit</b>	<u>350€</u>

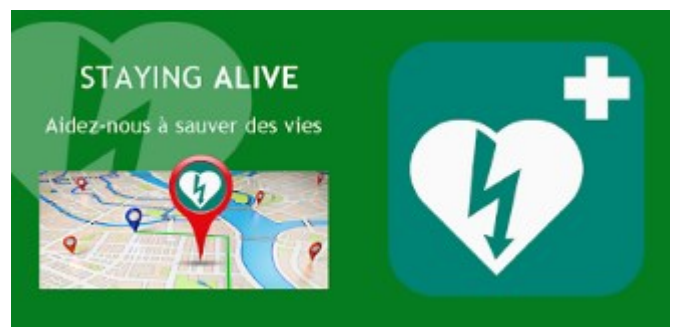
## DEUX NOUVELLES COLONNES À VERRE PRÈS DE CHEZ VOUS !

Afin d'améliorer le tri et le recyclage des emballages en verre sur son territoire, Guingamp-Paimpol Agglomération, déploie actuellement de nouvelles colonnes à verre dans les communes, permettant ainsi à chaque usager d'avoir un équipement où déposer son verre à proximité de son habitation. On en dénombre déjà 285 sur le territoire. L'objectif est d'en déployer 25 à 30 supplémentaires. Certaines communes sont déjà bien équipées, tandis que d'autres en manquent. L'idée est, à terme, de disposer d'une colonne de verre pour 250 habitants.

À Grâces, deux nouvelles colonnes à verre ont été installées. L'une sur le **parking du terrain de football (rue du Stade)** et la seconde au niveau de **l'Allée Florence Arthaud**.

Né en 2016, le service d'alerte des Citoyens Sauveteurs de Staying Alive est soutenu depuis plusieurs années par des partenaires institutionnels et publics tels que le Ministère de l'Intérieur, la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France ou des mutuelles.

**Au fil des années Staying Alive est devenu un maillon essentiel de la chaîne des secours.**



L'application Staying Alive et son service de Citoyens Sauveteurs, créés pour lutter contre la mortalité liée à l'arrêt cardiaque, sont mis gratuitement à la disposition du public et des services de secours. Ces outils permettent de localiser des défibrillateurs partout en France et d'alerter des bénévoles pour porter assistance à des victimes en détresse vitale.

### A Grâces, vous pouvez trouver un défibrillateur :

- La mairie (en extérieur)
- La salle omnisport
- Terrain de foot
- La Lanterne
- Résidence de Keranno
- Carrefour
- Plusieurs dans la zone industrielle



# TELETHON

## GRACES 2025

Nous sommes ravis de vous annoncer que le bilan du TELETHON 2025 s'élève à **7602 euros** ! Cet engagement collectif témoigne de la générosité et de la solidarité de notre commune, marqué par de nombreuses actions significatives.

### Événements marquants :

- **5 octobre** : Le trail organisé par l'AS Grâces et Grâces Animation a connu un grand succès avec des parcours de 8 km et 12 km, ainsi qu'une marche et une course pour enfants. **1 euro par inscription** a été reversé au Téléthon.
- **3 décembre** : Le goûter des associations a rassemblé **110 participants**, représentant le Club des Grâcieux, le Cyclo Club (12 cyclos), et Grâces Rando (45 membres), ainsi que Grâces Détente.
- **6 décembre** : Les élus ont préparé une délicieuse paëlla et un flan coco à emporter, générant une recette de **1906 euros**.
- **Du 4 au 10 décembre** : Une superbe exposition de Martin Buffet à La Lanterne a ému tous les visiteurs. Le vernissage de "Le temps d'une marée" a été rehaussé par la présence de Dominique Mignot de Handisub Guingamp.
- **21 décembre** : La pièce de théâtre "Venise sous la neige" de Gilles Dyrek a été interprétée par les comédiens de l'association Maldoror de Lannion. La totalité des recettes a été reversée au Téléthon.
- **460 euros** ont également été collectés grâce à la tombola, avec 42 lots tirés au sort le 19 décembre. De nombreux gagnants ont eu la chance de remporter des prix tels qu'un four à pizza ou des colis d'une valeur de 100 euros chacun.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude envers nos **partenaires fidèles** : les commerces et entreprises qui ont soutenu cette initiative. Voici la liste de nos précieux soutiens : Sarl Remorques Chevance, sarl Armor Gouttières, Argoat Cuisines, S.A.V. TP, Centrakor, Asteel Locarmor, Sarl Lozahic, SAS Guingrest -Macdo, Guillaume Ferrailles, Fidèle, MP Energie, Société Fercoq, Société Sainte Croix, Boucherie la Charolaise, Breizh Debarras, Bar Le Saint Jean, Garage volkswagen, BEC bois, Prodil, établissements Le Moigne, Gautier SARL Carrelage, Biscuiterie de Bretagne, Prairie Bio, Residence de Keranno, Boulangerie Julian, Socopa, Les saveurs d'Antan, From Epi Fruits, Harmonie Erwan Gresus, Carlito coiffeur, Atelier de Jeannette, Pots de miel Gracieux, Potagers d'Argoat, Léonie maroquinerie, boutique EAG, Clin d'œil, Point vert, Fleuriste Meleder, Beauty Success, Duo Chocolaterie, Yves Rocher, Au fil du Vin, Boulangerie Saint Michel, Jouéclub, Carrefour Guingamp, Leclerc Guingamp, Pasquiet chocolaterie, Délices et Cie.

Un grand merci également aux associations : les Grâcieux, Grâces Détente, AS Grâces, Grâces rando et Grâces Gym, ainsi qu'aux nombreux particuliers qui ont contribué.

Grâce à vos dons, issus d'un engagement citoyen et solidaire, **VOUS FAITES BOUGER LES LIGNES**. Vous êtes des acteurs essentiels dans la progression de la recherche et l'accès à des traitements innovants pour les personnes atteintes de maladies.

# CCAS

Le dernier vide grenier du 19 octobre a rassemblé beaucoup de monde autour des exposants au nombre de 35 Comme d'habitude les crêpes étaient "faites maison " avec la même équipe : Sylvain Girondeau à la fabrication de la pâte ; Il a été rejoint par Yvon Leroux, Nicole Le Youdec , Marie-Angèle Commault, Arlette et Anne-Marie Kerhousse pour faire les crêpes le 18 octobre.

Nous avons fait 750 crêpes qui ont toutes été vendues Je n'oublie pas notre équipe de plieuses de crêpes à savoir Marie-Claude Aubouin et Jean Pierre Monnier !

Merci à l'équipe de Grâces Animation qui répond toujours présente pour l'organisation.

Précisons que les bénéfices des vides greniers (bar, tables, crêpes etc.) sont réinjectés dans le budget du CCAS.

Le 11 novembre, le traditionnel repas des anciens a eu lieu, après la cérémonie au monument aux morts en présence de la sénatrice Mme Annie Le Houe-rou, et du Conseil Municipal des Jeunes.



Le traiteur, *Secrets de gourmandises*, était le même qu'en 2024 et le repas servi à eu du succès à juste titre.

L'ambiance était conviviale et nous avons mis à l'honneur les 2 personnes les plus âgées de l'assemblée.

Madame LE PEILLET Marie née Le Lostec, le 29 décembre 1932

Monsieur BURANI Henry né le 3 mai 1930

Le 20 octobre, avec Monsieur Le Maire, nous avons rencontré , à son domicile Madame Le Coz Simone afin de lui souhaiter un bon anniversaire en lui offrant un bouquet de fleurs pour ses 103 ans. Nous lui donnons rendez-vous l'an prochain pour ses 104ans !!



En ce début d'année 2026, nous sommes dans la préparation des colis pour les anciens.

Je vous rappelle que peuvent en bénéficier les personnes inscrites sur la liste électorale ayant 85 ans et plus et n'ayant pas participé au repas du 11 novembre.

La distribution a eu lieu le samedi 17 janvier que ce soit à domicile (68 colis) ou en Ehpad (23 colis).



Anne-Marie Kerhousse, adjointe aux affaires sociales, remercie tous les membres du CCAS pour leur participation à cette journée, qui nous permet de rencontrer les anciens de notre commune et d'échanger avec eux.

Rappelons à tous que le CCAS est à votre disposition pour une aide, un renseignement ou une démarche auprès des différentes administrations, d'ailleurs que je peux me déplacer à domicile si nécessaire.

Je suis également présente à la Mairie tous les lundis matin.

# SOLIDARITÉ

## Solidarité en Action : Grâce se Mobilise pour Lutter contre les Violences faites aux Femmes

Chaque 25 novembre, la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes est commémorée, et depuis 1989, cette date revêt une importance particulière. À Grâce, nous avons marqué cette journée, en participant à la cinquième édition de l'action solidement ancrée dans notre commune.



Plus d'une centaine de marcheurs ont répondu présent pour les parcours de 2 et 7 km, parmi lesquels Monsieur le Sous-Préfet André Joachim. Ce dernier a souligné l'importance d'encourager les femmes victimes de violence à prendre la parole et à ne pas rester dans le silence. En 2025, on dénombre tristement **149 victimes de féminicide**.

L'artiste et danseuse Soa Le Clech a insufflé une énergie positive en animant un échauffement dynamique de flash mob. À l'issue des parcours, le forum a été un réel succès, apprécié de tous, avec une série de prestations captivantes :

- Des saynètes du Cac Sud 22 de Loudéac intitulées "J'ai reçu des fleurs"
- Une communication relationnelle animée par Magalie Daniel
- Des initiations à la self-défense et une chorégraphie de Qi Gong par Monsieur et Madame Le Vot

Des stands d'information animés par la Gendarmerie (Gendtrack, Maison de protection des familles) Sandra Gandelin, représentante du service "Avec Elle", a présenté la Maison de L'Argoat, qui offre accueil, hébergement et insertion professionnelle. D'autres stands étaient également présents, notamment celui des bénévoles de la Maison des Femmes de Saint-Brieuc et celui de la Ligue des Droits de l'Homme, avec la participation d'Anne Zemmour.

Les dons récoltés durant l'événement ont été remis à la Maison de L'Argoat, renforçant notre engagement envers la cause.

**INFORMER, SENSIBILISER, AIDER** : ces actions sont essentielles pour faire progresser les droits et la protection des femmes face à des situations intrafamiliales inacceptables.

Si vous êtes victimes de violences sexistes et sexuelles, n'hésitez pas à contacter le **3919**.

Chaleureusement,

Françoise Tanguy - Commission solidarité

# C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



## KBE



Le 4 août dernier, Grâces a accueilli le Kreiz Breizh Elites ; une course cycliste par étapes française disputée dans le Kreiz Breizh, le centre de la Bretagne. Créé en 2000, il fait partie de l'UCI Europe Tour depuis 2008, en catégorie 2.2.

Cette année , 25 équipes de plus de 20 nationalités différentes ont pris le départ de la troisième et dernière étape. Les coureurs sont des jeunes de 19 à 30 ans, que l'on peut espérer voir sur les grandes courses tel que le Tour de France.

Merci aux bénévoles qui ont accueilli tous les acteurs de la course et à ceux qui ont assuré la sécurité . L'ancien champion Cyril Guimard, 53 tours de France, comme coureur, directeur sportif, manager et consultant, était présent au départ.

Merci aussi à Antoine Le Scanf pour son film qui a été projeté lors des vœux de M le Maire.



Nous les retrouverons cette année fin juillet pour l'étape contre la montre.

## THÉÂTRE

Le dernier trimestre culturel 2025 de Grâces pourrait s'appeler le « Trimestre Théâtral »

En effet nous avons eu durant ce trimestre 4 représentations théâtrales présentées par différentes troupes de théâtre et initiées par diverses associations de Grâces

La première représentation, comme tous les ans et à l'initiative de la mairie, nous avons reçu la troupe de Lamballe « les ballons rouges ». Cette troupe a un cabaret à Lamballe où elle se produit régulièrement et invite aussi d'autres comédiens à jouer . Leurs spectacle sont présents également tous les ans au festival de théâtre d'Avignon .

Depuis plusieurs années, le troupe a exporté leurs pièces dans différentes communes des côtes d'Armor dont Grâces .

Cette année nous les avons applaudis et avons ri en regardant la pièce « Anniversaire de Mariage de M... », comédie qui sera aussi jouée au festival d'Avignon en été 2026 .

En octobre et novembre la Grâcieuse compagnie a organisé, sur 2 week-ends, des représentations de la pièce « une colocation dorée » et a eu un succès mémorable . Ils ont été incroyables !!!

Ensuite l'organisation du téléthon porté par Françoise Tanguy et Isabelle Loyer a présenté une comédie, jouée par une troupe de Lannion, intitulée « Venise sous la neige » . Là aussi le public a été présent et a pris beaucoup de plaisirs.

## JOURNEES du PATRIMOINE 20-21 septembre



Lors de ce trimestre culturel la mairie a aussi organisé le weekend du patrimoine avec une exposition dans l'église avec 2 tisseuses de liens .

L'installation de dentelles et d'anciens napperons a invité le public à la rêverie et à la contemplation.

Notre seul regret est qu'elle ne soit pas restée plus longtemps .

Dans le même temps une autre exposition s'est tenue à salle « Les temps d'Arts » sur les différentes victimes de guerre inscrites sur le monument aux morts pour la période 39-45 et elle s'intitulait « L'oncle du monument », labellisée « 80 ans de la libération » et relatait leurs parcours de vie.

A cette occasion, nous avons pu recevoir le témoignage émouvant de Mme Lescop, 93 ans, fille d'Augustin Lachiver qui avait fait le déplacement spécialement depuis la région parisienne.

Plusieurs descendants de ces héros de la guerre nous ont prêté des objets personnels et nous ont aidé à retracer leurs itinéraires en ces temps tourmentés. Nous les en remercions.

Déjà un autre projet est dans les tiroirs... Celui-ci retracera la vie de notre commune et des différents Officiers Municipaux.



## Sortie solex Grâces 30 août 2025

Dès 11h30 au bourg pour cette édition 2025, les amateurs du cyclomoteur étaient présents au boulodrome. Ils préparaient aussitôt leurs montures pour faire un tour dans la campagne grâcieuse.

Monsieur le Maire les a invités au pot de bienvenue en mettant à leur disposition la salle du boulodrome pour le pique-nique du midi.



## TRAIL



Dimanche 5 octobre 2025, 240 coureurs, 35 marcheurs et une quarantaine d'enfants ont pris le départ au stade François Colas pour une matinée trail-marche co-organisée cette année par Grâces animations et l'AS Grâces.

« L'an prochain l'AS Grâces prendra seule en charge l'organisation car Grâces animations souhaite passer la main. Cela nous intéresse car on fait ainsi perdurer l'évènement, certains de nos dirigeants font des trails et c'est intéressant d'avoir une autre activité pour le club. L'idée est d'organiser cette course avec un chrono officiel », dit Mickaël Quelen, co-président avec Cédric Dréano, qui a piloté l'organisation

Un record de participants !

L'effectif des marcheurs était stable par rapport à l'édition précédente et celui des trailers est passé de 83 en 2024 à 240 cette année et c'est un record. La nouveauté de l'année était l'organisation de la course des enfants autour du stade qui a réuni une quarantaine d'enfants sur deux groupes, celui des 6-9 ans et celui des 10-13 ans.

« Une partie des engagements sera reversée au Téléthon », dit Mickaël Quelen.



#### Ou l'histoire posthume de Charles de Blois

C'est le duc de Bretagne Jean II qui autorisa, en 1283, les Frères mineurs à s'installer à Guingamp sur un terrain proche de la porte de la Pompe ou de la Fontaine, situé à gauche de ce qui est aujourd'hui la rue Montbareil. Le couvent des Cordeliers, appelé « Terre sainte », devient un haut lieu de pèlerinage. Quand Charles de Blois épousa Jeanne de Penthièvre, il succéda à ses beaux-parents comme bienfaiteur insigne des Cordeliers de Guingamp. Il les combla de largesses, enrichissant leur chapelle d'ornements, tapis, reliques et reliquaires, peintures, vases sacrés, candélabres pour une valeur de 8.850 florins.

En 1362, il réserva exclusivement le chœur pour sa future sépulture et celle de son épouse, car il voulait reposer au pied de ses beaux-parents. De fait, sitôt après la bataille d'Auray, le corps de Charles fut transporté à Guingamp. La duchesse Jeanne de Penthièvre, épouse de Charles, y sera inhumée en 1384, suivie de leur fils Jean, puis de Jean de Brosse et Sébastien de Luxembourg.

Le procès en canonisation de Charles de Blois revêt une dimension politique évidente. Il s'agit, pour les Penthièvre, d'une arme de déstabilisation du pouvoir en place.

Le Saint-Siège, face à l'abondance des miracles et pour donner suite aux sollicitations des autorités politiques et religieuses, lance les procédures inquisitoires.

Le 17 août 1369, le Pape Urbain V ordonne qu'une enquête soit ouverte sur le renom de sainteté de Charles de Blois. Son gendre Louis d'Anjou et les Franciscains de Guingamp s'emploient à obtenir sa canonisation. Un procès s'ouvre en 1371. L'affaire connaît un dernier sursaut en 1376 : la canonisation semble alors sur le point d'aboutir quand Grégoire XI, quittant Avignon pour Rome, laisse en suspens la procédure ainsi que l'atteste une bulle du pape Grégoire XI, retrouvée récemment dans les archives du Vatican mais jamais officialisée.



Malgré son échec, le culte se développe, surtout au XIXe siècle. Après une nouvelle enquête, Blois est béatifié en 1904. Son reliquaire se trouve toujours dans l'église Notre-Dame de Grâces. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, le culte des saints bretons se développe dans un contexte de reconquête catholique et de fortes tensions avec la République. Charles de Blois est alors vu comme un martyr qui s'est sacrifié pour la Bretagne.

Le couvent est détruit en 1591, lors du siège de Guingamp dans le contexte des guerres de la Ligue. Le seul vestige du couvent des Cordeliers (1283-1591) de Guingamp fut découvert en 1989, lors du terrassement de la nouvelle sous-préfecture, encore visible à l'entrée, avec la présence d'une pierre tombale qui porte le blason du Vicomte de Chastelier de Pommerit.



Les religieux se retrouvent sans couvent et sans chapelle, ils viennent à Grâces en 1614.

En prenant possession de Grâces, les Cordeliers apportèrent avec eux quelques reliques du Bienheureux Charles de Blois, qu'ils avaient pu sauver à Guingamp dans l'incendie de 1591.



Au XVII<sup>e</sup> siècle elles furent placées dans un beau reliquaire, aujourd'hui disparu, sur lequel on pouvait lire l'inscription suivante, en style pompeux :

« Ci-dessus reposent les reliques de Très-Haut, Très-Puissant et Très-Excellent prince Charles de Chastillon (dit de Blois) duc de Bretagne, tué à la bataille d'Auray, le 29 septembre 1364, après une guerre de 23 ans, et s'être trouvé à dix-huit batailles contre les comtes de Montfort, oncle et cousin germain de Jeanne de Bretagne, son épouse. Les reliques qui reposent dans cette église ont été mises dans cette châsse par les soins de Très-Haut et Très-Illustre Seigneur Monseigneur Alexis-Magdelaine-Rosalie, duc de Chastillon, pair de France, cy-devant gouverneur de M. le Dauphin, premier gentilhomme de la Chambre, grand maître de sa garde-robe, lieutenant général des armées du roy, chevalier des ordres, grand bailly de la Préfecture Provinciale d'Hagueneau, lieutenant général Sa Majesté de la Haute et Basse Bretagne, lequel, par respect pour les reliques d'un si digne ancêtre, lui a fait élever ce monument le premier août M.D.CC.LII. ».



Reliquaire de Charles de Blois

Ce reliquaire fut détruit sans doute dans un incendie accidentel de la sacristie en 1829. Ce qu'il en reste se trouve encore aujourd'hui dans un reliquaire de bois sculpté, offert par Mgr David, inauguré le 6 juillet 1874 (Maurice Mesnard-1981). La chasse est posée sur un meuble aux armes de Monseigneur Augustin David ; elle fut réalisée, sur le modèle de celle de 1753, par un ébéniste sculpteur briochin, Paul- Marie GUIBÉ (1841-1922).



En 1894, l'abbé Le Saux, curé de Guingamp, participe activement à un complément d'enquête pour son procès en béatification. Le 14 décembre 1904, Charles de Blois est édifié au nombre des Bienheureux par Pie X. Mais il faudra attendre le 7 juillet 1910 pour célébrer l'événement où Guingamp voit accourir 14 évêques, 700 prêtres, 50000 pèlerins. Des trains spéciaux entre Guingamp et St Brieuc ou Morlaix avaient été affrétés. (*Ouest Éclair du 31 août 1910*).

On exposa même le pourpoint du Bienheureux, aujourd'hui au Musée du textile à Lyon.



Aucune photo n'existe au départ de la procession à Grâces.

Les reliques de Charles de Blois sont toujours visibles dans l'église Notre Dame de Grâces

# À VOS AGENDAS

FÉVRIER		
6	REPAS+BAL Parents d'élèves	EMC
14	REPAS DANSANT, Oasis	EMC
21-22	Sésame pour le mieux être	EMC
MARS		
	EXPOSITION Portraits de FEMMES	EMC
8	FILM, les femmes et la légion d'honneur	EMC
15-22	ELECTIONS MUNICIPALES	EMC
28 et 29	<b>FESTIVAL des CAMELLIA</b>	<b>EMC</b>
AVRIL		
2-3	FORUM BIEN VIEILLIR	EMC
4	REPAS AS Grâces	
5	BAL Grâces Animation	EMC
12	FOIRE A TOUT CCAS et PUCES des COUTURIERES	EMC
19	GILLES SERVAT	EMC
25	REPAS DANSANT CADENCE	EMC
MAI		
1er	VIDE GRENIER Twirling	SALLE OMNISPORT
2-3	PETIT THÉÂTRE GUINGAMPAIS	EMC
10	BAL du CLUD des GRACIEUX	EMC
16	Tournoi FOOT	
24	VIDE GRENIER du TTG	SALLE OMNISPORT
25	LOTO DONNEURS de SANG	EMC
JUIN		
20	FÊTE DE LA CHAPELLE ST JEAN	ST JEAN
21	GALA du JUDO	SALLE OMNISPORT
27	KERMESSE GALA Twirling	SALLE OMNISPORT
29	KERMESSE des ÉCOLES	La fontaine
JUILLET		
31	KBE, courses Cyclistes : contre la montre et handicourse	Place A. BARDOUX



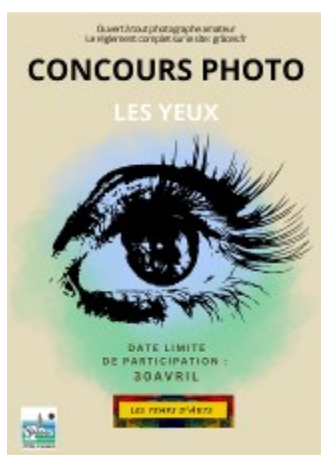
Pour le début de l'année 2026 nous organisons 2 expositions : une à « les temps d'Arts » qui s'intitulera « el puente del teatro », pour se rappeler le théâtre qui nous fait rire ou nous émouvoir et pour faire un clin d'oeil au carnaval de Venise qui a lieu en février.

La deuxième exposition du même artiste sera présentée à « La Lanterne », EMC et représentera des portraits de femmes car nous serons en mars et le 8 mars est la journée internationale des luttes des droits des femmes .



Réalisé par Éric Deroo, “Les femmes et la Légion d’honneur” est un documentaire de 70 minutes portant sur l’évolution du rôle public des femmes et de leur reconnaissance au sein de la société française à travers l’étude sociologique de celles ayant reçu la plus haute des distinctions. Produit par Galatée Films, ce documentaire a reçu le soutien financier du ministère des Armées, dans le cadre de sa politique de soutien à l’audiovisuel.

Depuis sa création en 1802, 900 000 Légions d’honneur ont été attribuées dont 26.300 à des femmes. Pour recevoir la plus haute distinction française, il faut avoir fait preuve de mérites éminents, acquis au service de la nation à titre civil ou sous les armes. Longtemps peu visibles dans l’espace public, qui sont aujourd’hui ces décorées ?



Le lancement du concours se fera le 14 février et le thème choisi pour cette année sera « les yeux ». Ce thème comprend une expression du regard, un regard humain ou animal . Avec la venue de l’IA nous devons rajouter un item au règlement du concours qui en interdit l’usage. La date limite du dépôt des photos sera le 30 avril . Pour la remise des prix et les dates d’expo nous laissons la main à la nouvelle équipe municipale qui sera en place .



L'école de foot de l'AS Grâces organise son traditionnel tournoi de foot régional le samedi 16 mai prochain, au stade François Colas.



Depuis 2008, le Kreiz Breizh Elites (course cycliste) est inscrite au calendrier international UCI, le comité d’organisation du KBE a toujours souhaité que cette course serve de tremplin aux jeunes espoirs internationaux vers un niveau supérieur.

Cette année, Grâces recevra une nouvelle étape : le contre-la-montre par équipe le 31 juillet ainsi qu’en organisant une épreuve de coupe de France handisport.

Bibliothèque Municipale  
Place André BARDOUX  
Tel : 02 96 21 00 41 / 06 77 46 27 13  
mail : bibliotheque@mairiegraces.fr  
page facebook : Bibliothèque de Grâces

# BIBLIOTHEQUE



## Horaires d'ouverture :

**Lundi /Mardi 16h-18h**

**Mercredi 10h-12h et 14h-18h**

**Vendredi 16h-18h**

**Samedi 10h-12h**

(Fermeture hebdomadaire : jeudi, dimanche et jours fériés)

Fermeture : 2ème semaine chaque petites vacances

Les 2 semaines de Noël+ le mois d'Août

La consultation sur place est libre et gratuite

Un calendrier d'activités et d'animations culturelles à destination de tous les publics est présenté régulièrement tout au long de l'année :

☯ **ENFANCE EN ÉVEIL**, atelier Lectures/Contes suivi d'Atelier Créatif Thématique

(pour enfants) 1 fois/mois le MERCREDI de 14h45 à 16h45

☯ **CAF'É THÉ LECTURES**, moment convivial mensuel autour de ses lectures préférées 1 fois/mois le MARDI à 18H30 (pour adultes)

☯ **KIFF' TON LIVRE**, moment convivial mensuel autour de ses lectures

préférées 1 fois/mois le SAMEDI de 10h30 à 11h30 (pour les 8-15 ans)

Activités et Ateliers Créatifs thématiques (pour les plus grands, ados et adultes) ... À venir

Activités, Ateliers et Animations à destination des jeunes parents et des professionnels de la petite enfance ... À venir

Activités ponctuelles Hors-Les-Murs, pour rendre la lecture et la culture accessibles à toutes et tous

Partenaire et participant au Salon du Livre de Grâces

Ouverture Culturelle sur le Cinéma Documentaire et les Arts Vivants par des participations aux Festivals et autres manifestations culturelles, ouvert à toutes et à tous

Abonnement individuel : 8,00 € / an (5 documents : livres, revues, CD, DVD)

+ 5,50 € (Portage de livres)

Abonnement familial : 15 € / an (à partir de 2 cartes) (5 documents : livres, revues, CD, DVD)

Tous les prêts sont valables 4 semaines et renouvelables en cas de besoin s'ils ne sont pas réservés

Toutes les activités proposées par la bibliothèque sont gratuites et sur inscription car limitées en places :

### **Mardi 25 Février 18h30-20h :**

- Caf'été lectures

### **Mercredi 12 Mars après-midi :**

Rendez-vous exceptionnel

- Rencontre / démonstration avec l'auteur-illustrateur jeunesse breton Christophe BONCENS invitation coorganisée dans le cadre du 2ème Salon du Livre Jeunesse de Ploumagoar.

### **Samedi 22 Mars 10h-12h :**

- Atelier d'écriture adultes « Confiance en soi, estime de soi »

invitation coorganisée avec Sandra Juchereau, sophrologue

### **Mardi 25 Mars 18h30-20h :**

- Caf'été lectures

### **Mercredi 2 Avril 14h-18h :**

- Focus découverte des animations autour de l'égalité entre les femmes et les hommes,

Présentation / Portes ouvertes « En voiture NINA & SIMONE.S », Point d'écoute itinérant sur l'initiative CIDFF 22 / GPA, invitation coorganisée avec Juliette Morin, animatrice CIDFF 22 du dispositif

et bien d'autres rendez-vous encore à venir...